

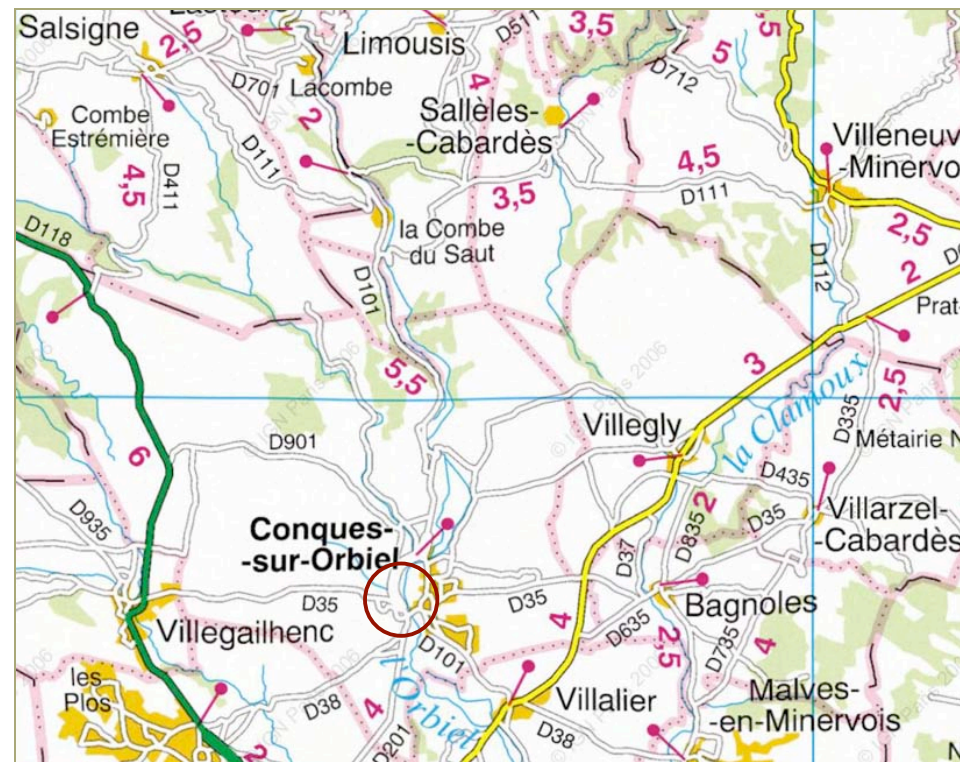
**DEUXIEME PARTIE :**

**ANALYSE DES ZONES D'ACTIVITÉS EN PROJET**



## Les projets de Zones d'Activités de la Communauté de Communes du Minervois au Cabardès

## Future Zone d'Activités Intercommunale de COSTE GALIANE



Localisation de la future Zone d'Activités Intercommunale de Coste Galiane sur la territoire de la C.C. du Minervois au Cabardès

Adresse	Lieu dit « Coste Galiane » 11 600 CONQUES SUR ORBIEL
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Minervois au Cabardès
Etat d'avancement	En projet Disponibilité des terrains : 2008

# Schéma territorial des infrastructures économiques du Pays Carcassonnais

## THEME 1 : FICHE D'IDENTITE

### ❖ Profil économique

Aujourd'hui au stade de la conception (études de maîtrise d'œuvre), la future Zone d'Activités Intercommunale de Conques sur Orbiel sera à vocation **artisanale**.

Deux entreprises sont déjà implantées sur le site : un garage PEUGEOT et un atelier-relais T2P.

Le démarrage de la commercialisation est prévu pour le début de l'année 2008 et concerne pour l'instant **13 lots** de taille comprise entre **500 et 1 500 m2**.

### ❖ Modalités de gestion envisagées

Situation juridique de la ZA	Lotissement dans la zone NAe du POS de Conques sur Orbiel (COS de 0,6)
Gestionnaire	Possible, la CC pour l'entretien de la voirie et des espaces verts en tant que prestataire de services
Investissements réalisés	Études de conception et travaux de VRD
Impacts sur les finances locales	Zone en TPZ

### ❖ Contraintes naturelles

Il est à noter qu'une partie de la future zone d'activités (14 000 m<sup>2</sup> environ) est classée en **Zone Ri3** du **Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) du bassin Orbiel-Clamoux**. Cette dernière regroupe les secteurs non ou peu urbanisés en zone inondable d'aléa indifférencié qui correspond au champs d'expansion des crues.

**A ce titre, sont interdites dans cette zone, toutes constructions nouvelles.**



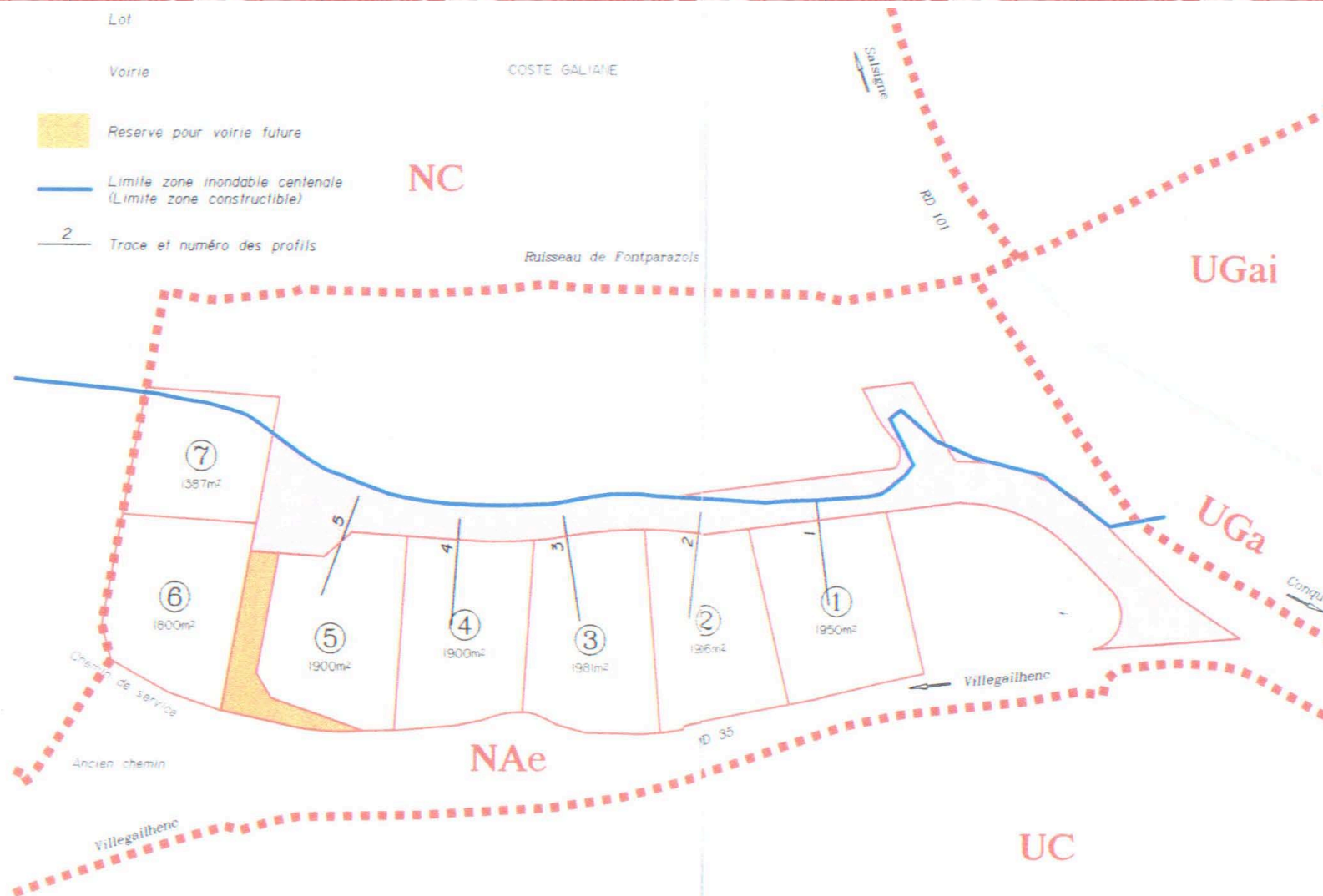
Le garage automobile PEUGEOT



L'entrée actuelle de la future Zone d'Activités Intercommunale



# Schéma territorial des infrastructures économiques du Pays Carcassonnais



Projet de plan d'aménagement de la future Zone d'Activités Intercommunale de Coste Galiane (Source : C.C. du Minervois au Cabardès)

# Schéma territorial des infrastructures économiques du Pays Carcassonnais

## THEME 2 : ANALYSE FONCIERE ET COMMERCIALE

### ❖ Capacité foncière

D'une superficie totale de **27 135 m<sup>2</sup>**, la future zone artisanale intercommunale disposera d'une superficie disponible de **12 824 m<sup>2</sup>** découpée en 13 lots environ (voir plan ci-joint).

### ❖ Stratégie de commercialisation

A ce jour, aucune démarche de commercialisation ni de prospection n'a été encore mise en place. Toutefois, une douzaine de demandes d'implantation de nature très diverses ont déjà été faites à la Communauté de Communes (Artisans du BTP, , activités tertiaires, ...).

Le travail de commercialisation et d'implantation des entreprises se fera en partenariat avec la CCI et la Chambres de Métiers. L'attribution des lots se fera en fonction des critères pré-établis par le Comité de Pilotage (Elus, CCI, Chambre des Métiers, Chambre du Commerce, Chambre de l'Agriculture, Chambre Consulaire, ...).

<b>Maîtrise foncière des terrains disponibles</b>
<b>Commercialisateur</b>
<b>Modes de financement</b>
<b>Activités souhaitées</b>
<b>Taille des lots à la vente</b>
<b>Conditions de cession</b>
<b>Critères d'implantation des entreprises</b>
<b>Concurrence</b>

Communauté de Communes du Minervois au Cabardès
Idem
Subventions et vente des lots
Activités artisanales avec peu de nuisances car proximité d'un lotissement d'habitation
Découpables à la demande (mini : 500 m <sup>2</sup> et maxi : 1 500 m <sup>2</sup> )
25 € H.T./m <sup>2</sup> (terrains viabilisés avec subventions)
Artisans locaux souhaitant agrandir leurs ateliers situés dans le coeur du village pour accroître l'activité de leur entreprise.
Parcs d'activités de Carcassonne



Périmètre de la future Zone d'Activités Intercommunale (Source : POS de Conques sur Orbriel)

# Schéma territorial des infrastructures économiques du Pays Carcassonnais

## THEME 3 : ACCESSIBILITE, DESSERTE ET EQUIPEMENTS

### ❖ Accessibilité

Desserte routière	RD 901 et RD 35 L' A 61 à 9 km
Gare la plus proche	Carcassonne (9 km)
Aéroport le plus proche	Béziers (96 km)
Desserte en TC	1 ligne de bus Carcassonne-Conques sur Orbiel
Embranchement fer	Non

### ❖ Voiries et Réseaux Divers

L'ensemble des travaux de viabilisation de la Zone Artisanale sera réalisé durant l'année 2007.

## THEME 4 : CADRE DE VIE ET CADRE DU TRAVAIL

### ❖ Aménagement paysager

Dans le cadre des études de conception, il est prévu l'aménagement paysager de la zone non constructible d'une part, et d'autre part, un travail sur le règlement du lotissement afin d'assurer une unité paysagère et architecturale de la future Zone Artisanale.

### ❖ Services aux entreprises et services collectifs

Les entreprises de la future zone artisanale intercommunale bénéficieront à proximité immédiate (centre-bourg) de services de restauration, banques, commerces de proximité, ...

La création d'une **association des entreprises** de la Zone Artisanale est en cours de réflexion au sein du Comité de Pilotage, dont un des objets serait le ramassage collectif des déchets des entreprises de la zone. Il est prévu d'associer à la démarche les futurs acquéreurs de la zone artisanale.

La construction d'un « **pôle multi-services** » est également en cours de réflexion pour la mise en place de services collectifs aux entreprises.

### ❖ Gestion des déchets

Mode d'élimination des déchets

Réflexion en cours pour une prise en charge des déchets par le service de ramassage des déchets de la communauté de communes.

Tri sélectif

En cours de réflexion avec le Syndicat Départemental des Ordures Ménagères (SYDOM) et ses prestataires

### RESERVE FONCIERE DE VILLEGLY

Située sur la Commune de Villegly, au carrefour entre Conques sur Orbiel, Villalier et Bagnole , une réserve foncière de **21 000 m<sup>2</sup>**, initialement destinée à l'implantation de l'entreprise TIQUET, a été classée en Zone d'Activités au POS de Villegly afin d'y développer une Zone d'Activités intercommunale.

## Les réserves foncières de la Communauté de Communes du Minervoais au Cabardès

### RESERVE FONCIERE DE CONQUES SUR ORBIEL

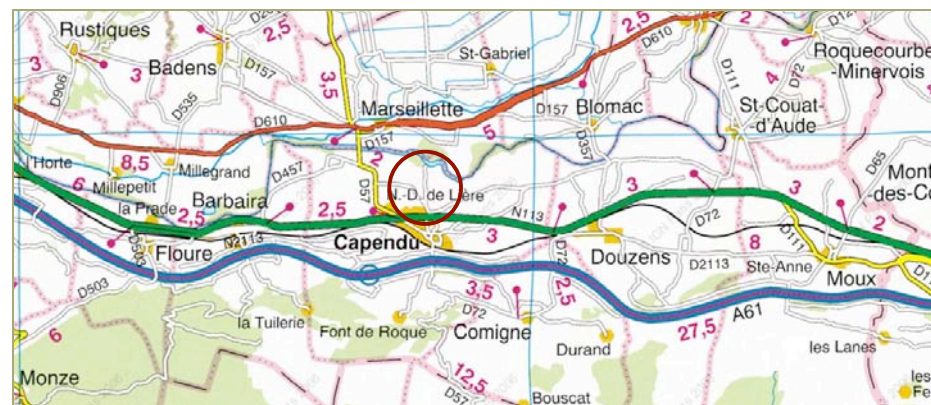
Afin de répondre aux fortes demandes d'implantation sur le territoire et de compléter l'offre d'accueil de la future Zone d'Activités Intercommunale de *Coste Galiane*, la Commune de Conques sur Orbiel est en train de créer une Zone d'Aménagement Différée de **7 ha** au nord de la future zone intercommunale, avec le projet d'y développer, à long terme, une deuxième zone d'activités à vocation communale et/ou intercommunale de plus grande envergure.





## Les projets de Zones d'Activités de la Communauté de Communes Piémont d'Alaric

## Future Zone d'Activités Intercommunale de CAPENDU



Localisation de la future Zone d'Activités Intercommunale de Capendu sur le territoire de la Communauté de Communes Piémont d'Alaric

Adresse	RD 6113 11 700 CAPENDU
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Piémont d'Alaric
Etat d'avancement	En projet Disponibilité des terrains : 2008

# Schéma territorial des infrastructures économiques du Pays Carcassonnais

## THEME 1 : FICHE D'IDENTITE

### ❖ Contexte du projet

Le territoire de la Communauté de Communes Piémont d'Alaric subit une pression démographique importante, surtout à l'ouest, en périphérie de l'agglomération carcassonnaise. Le risque de « **dortoirisation** » du territoire est donc présent, en raison de **l'absence de zones d'activités économiques**.

Il s'agit donc de créer de l'activité économique et de l'emploi, afin de maintenir les jeunes actifs sur place. Tout en jouant la complémentarité, l'objectif est de se mettre dans une situation de compétitivité par rapport aux pôles économiques voisins.

La qualification et le développement de la Zone d'Activités Intercommunale sont des enjeux d'autant plus importants qu'ils doivent permettre au territoire de pérenniser ses activités économiques, tout en prenant en compte la vocation et les capacités de ce territoire à se développer et à s'adapter aux marchés concurrentiels.

### ❖ Objectifs recherchés

- Soutenir et développer une économie diversifiée et dynamique
- Développer l'artisanat local
- Inciter à l'installation d'entreprises pour exploiter les ressources locales
- Appui au développement et à l'implantation des PME - PMI
- Requalification paysagère
- Reconquête et valorisation économique d'anciens terrains agricoles

### ❖ Résultats attendus

- Aménager une zone d'activités à haute qualité environnementale, architecturale et paysagère
- Créer des emplois
- Contribuer au dynamisme économique du Pays Carcassonnais

## THEME 2 : STRATEGIE FONCIERE ET COMMERCIALE

### ❖ Capacité foncière

La future zone d'activités à Capendu s'étendra sur **douze hectares** au total dont **cinq hectares** destinés à accueillir des **entreprises artisanales** sous **maîtrise d'ouvrage publique** et **sept hectares** à **vocation commerciale** sous **maîtrise d'ouvrage privée**.

<b>Situation juridique de la ZAC</b>	Zone 1AUe du PLU de Capendu
<b>Surface totale</b>	12 ha
<b>Nombre de lots</b>	9 lots répartis en 4 lotissements
<b>Taille des lots</b>	2 600 à 9 800 m <sup>2</sup>

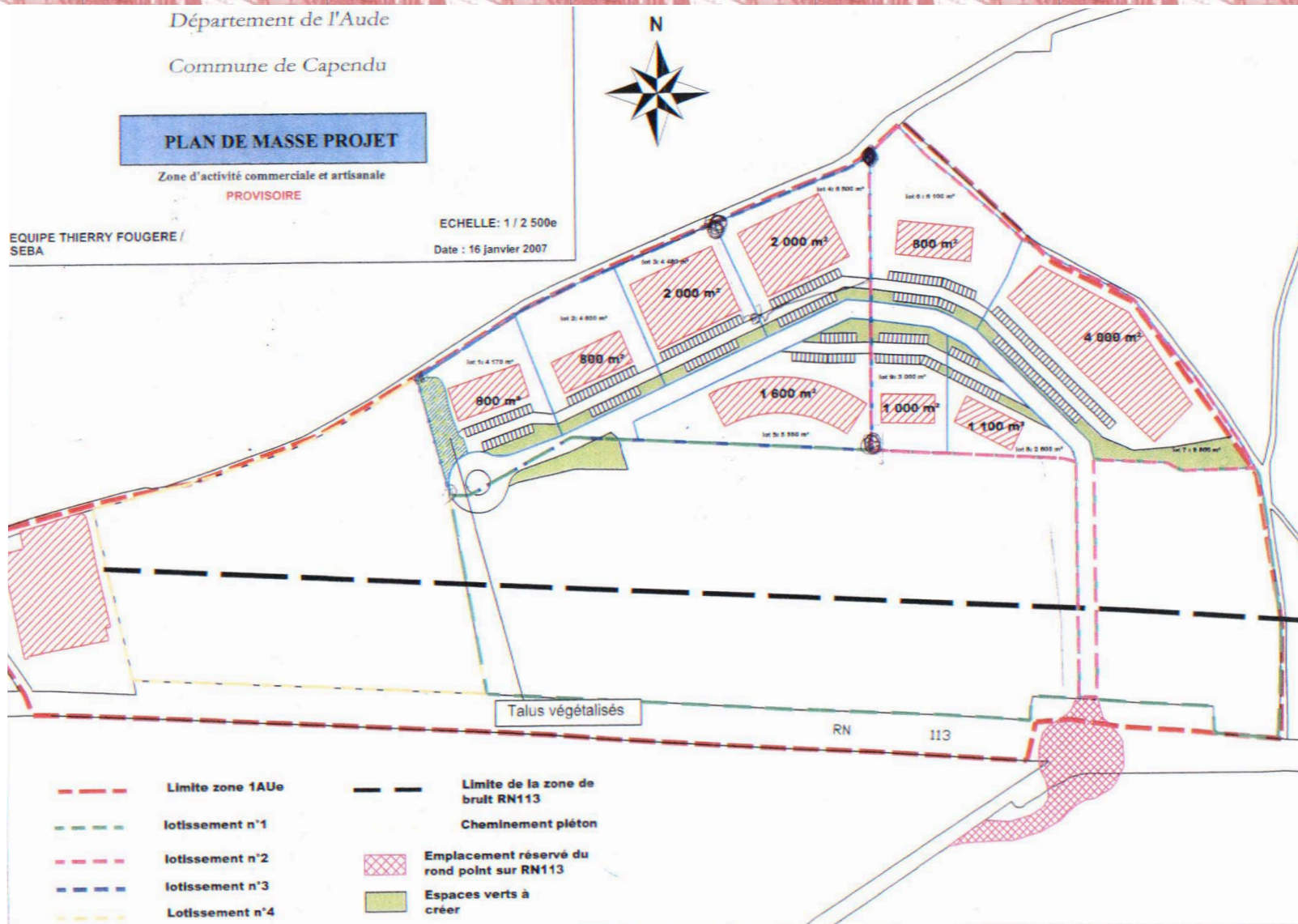
### ❖ Stratégie de commercialisation

La Communauté de Communes désire voir se développer un secteur voué à recevoir des activités économiques susceptibles de répondre aux demandes d'implantation d'entreprises endogènes ou exogènes qui prendra en compte les attentes et les volontés intercommunales.

L'objectif des élus est de redynamiser le potentiel économique, en réinstallant par exemple des entreprises qui parfois se trouvent dans des locaux peu ou pas adaptés à leurs besoins et cela, afin de promouvoir un développement économique plus efficace.

Il s'agit également d'inciter des entreprises industrielles ou artisanales extérieures au territoire communautaire à s'installer dans la zone.

# Schéma territorial des infrastructures économiques du Pays Carcassonnais



Plan de masse du projet de Zone d'Activités Commerciale et Artisanale de Capendu  
(Source : Communauté de Communes Piémont d'Alaric)

# Schéma territorial des infrastructures économiques du Pays Carcassonnais

## THEME 3 : ACCESSIBILITE, DESSERTE ET EQUIPEMENTS

### ❖ Accessibilité

Desserte routière

RD 6113/RD 57  
Proximité de l'A 61

Gare la plus proche

Carcassonne (17 km)

Aéroport le plus proche

Béziers (75 km)

Il est à noter que la construction de la zone nécessitera l'aménagement d'un rond-point à l'intersection de la RD 6113 et la rue du Collège à Capendu, ce qui devrait avoir un effet bénéfique sur la vitesse de traversée du village et sur la sécurité d'accès au Collège.

### ❖ Voiries et Réseaux Divers

L'ensemble des travaux de viabilisation de la zone artisanale sera réalisé durant l'année 2007.

## THEME 4 : CADRE DE VIE ET CADRE DU TRAVAIL

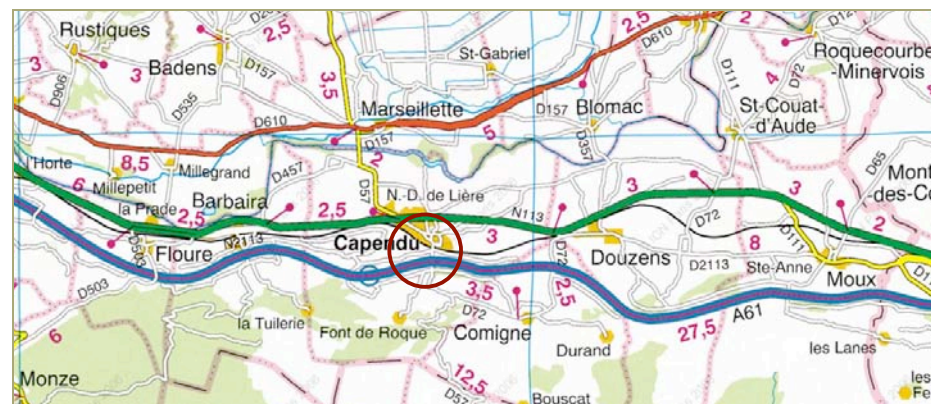
Afin de préserver les paysages avoisinants, **l'accent est mis sur le volet environnemental** : qualité de vie, perceptions paysagères, fluidité, partage des espaces, ...

La zone aura, par ailleurs, une réelle **unité esthétique et fonctionnelle** et comprendra un traitement des espaces publics et des services aux entreprises.

Enfin, la communauté de communes étant dans une dynamique de **développement durable**, elle souhaite donner une image dynamique à fort potentiel de développement. En ce sens, la zone d'activités proposera des critères de **Haute Qualité Environnementale**.



## Zone d'Activités à vocation « Pôle Santé » sur le terrain de « La Garrigue »



Localisation du futur Pôle Santé de Capendu sur le territoire de la Communauté de Communes Piémont d'Alaric

Adresse	Rue du Collège 11 700 CAPENDU
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Piémont d'Alaric
Etat d'avancement	En projet Disponibilité des terrains : 2008

# Schéma territorial des infrastructures économiques du Pays Carcassonnais

## CONTEXTE

Un des trois enjeux principaux inscrit dans la Charte du Pays Carcassonnais est celui de construire un pays solidaire. Lors des réflexions sur les avantages et handicaps pour cette politique de développement de la solidarité, il a été question du «**désert médical**».

L'éloignement géographique de Carcassonne où se concentrent les activités économiques et services, un taux de personnes de plus de 60 ans très important (28 % des hommes et 33 % des femmes au niveau de la Communauté de communes.), un indice de vieillissement sur le canton de Capendu (hors Trèbes) largement supérieur à la moyenne départementale relancent la question du maintien des personnes âgées à domicile, de la création de structures d'accueil médicalisées, du maintien des services publics et privés de proximité.

Selon une étude réalisée dans le cadre du Comité Régional de la Démographie des Professionnels de Santé (CRDPS), chargé **d'identifier les territoires considérés comme fragiles**, le canton de Capendu n'a pas été retenu comme territoire fragile (à court terme). Cependant, le CRDPS reste prudent et réactif en raison de l'influence de l'évolution de :

- la démographie médical qui reste incertaine,
- la dynamique des départs de généralistes après 55 ans,
- les souhaits et le niveau d'activité des jeunes médecins.

**En effet, comment répondre à la réalité des difficultés attestées de couverture en médecins généralistes de certains territoires en Languedoc-Roussillon ? Comment les identifier ?**

## PRESENTATION DU PROJET DE « POLE MEDICAL »

Les professionnels de santé locaux ont pris l'initiative de contacter la Communauté de Communes Piémont d'Alaric afin de faire part de leurs inquiétudes, quant **aux conditions d'installation déplorables et leur désir de pérenniser l'offre de santé libérale sur le territoire**.

C'est ainsi que la Communauté de Communes a décidé d'aménager une Zone d'Activités dédiée au **secteur de la santé**, comprenant :

- un **cabinet dentaire et une pharmacie** sous portage privé,
- une **maison médicale** sous maîtrise d'ouvrage publique qui serait louée à des professionnels de la santé, à savoir : trois médecins, deux infirmières et un pédicure,
- un studio de garde pour accueillir des internes en médecine et permettre des permanences de soins.,
- 7 lots à la vente.

L'avantage de ce type de structure est de regrouper les professionnels et leur donner de meilleures conditions de travail.

## LES OBJECTIFS

- Développer tous les pôles de compétence dans une économie diversifiée,
- Développer le dynamisme des entreprises et l'esprit d'entreprendre,
- Stopper la désertification rurale et travailler au maintien du tissu existant de services publics et marchands, le conforter voire le développer,
- Maintenir, voire développer l'offre médicale sur le territoire communautaire,
- Proposer aux administrés une offre médicale en milieu rural répondant à leur besoin spécifique,
- Contribuer au maintien à domicile des personnes âgées,
- Créer de l'emploi.

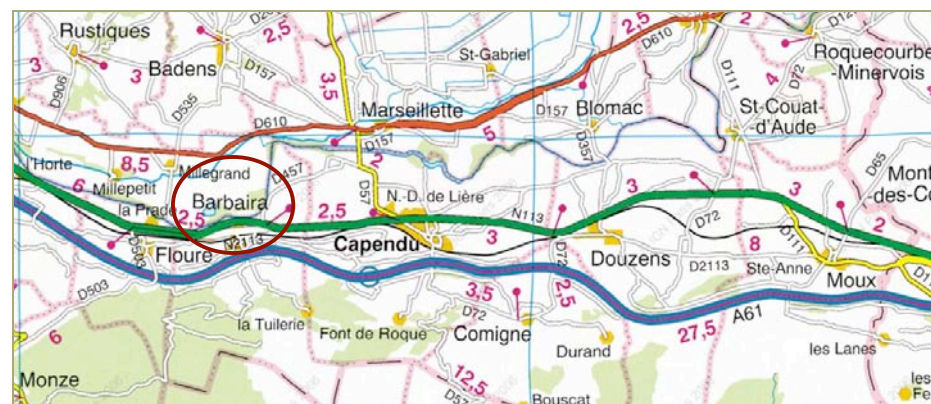
## Schéma territorial des infrastructures économiques du Pays Carcassonnais



Plan de masse du projet de Pôle santé de Capendu (Source : Communauté de Communes Piémont d'Alaric)



## La Porte du Pays Carcassonnais de BARBAIRA



Localisation de la future « Porte du Pays Carcassonnais » sur le territoire de la Communauté de Communes Piémont d'Alaric

Adresse

RD 6113  
11 800 BARBAIRA

Maître d'ouvrage

Communauté de Communes Piémont d'Alaric

Etat d'avancement

En projet

# Schéma territorial des infrastructures économiques du Pays Carcassonnais

## PRESENTATION DU PROJET

### ❖ Contexte historique

La *Porte du Pays Carcassonnais*, **espace de valorisation des produits locaux, est un projet d'accompagnement et d'impulsion**, plutôt qu'une substitution au secteur marchand, la Communauté de Communes Piémont d'Alaric étant dans une démarche de développement local ayant une volonté fédératrice et non de concurrence. Ce projet permettra de répondre à **un marché aussi bien touristique que lié aux productions locales**, inexploité dans ces conditions aujourd'hui sur le territoire.

A l'origine, il s'agit d'une initiative privée qu'il est apparu utile de relayer et d'amplifier en lui donnant une dimension « **aménagement du territoire /développement économique** » dans un contexte rural soumis à de nombreuses tensions socio-économiques et confronté à une déprise des services publics :

- situation économique difficile voire dramatique du fait de la crise de la viticulture, principale richesse économique sur le territoire en chiffre d'affaires annuel,
- élaboration en cours d'un Schéma Local D'organisation Touristique au niveau du Pays: le projet dans son ensemble est qualifié de remarquable dans le rapport d'étape du cabinet d'études privé. Ce rapport stigmatise l'inorganisation quasi-totale de la politique touristique au niveau du Pays,
- absence de coordination des actions touristiques locales et de véritables circuits touristiques: nécessité de créer un « lieu ressource »
- des produits locaux de qualité et originaux ne bénéficiant pas d'une valorisation commune et partagée;
- absence d'un équipement sur un segment de marché à développer que l'on peut situer entre le caviste et la moyenne surface.

### ❖ Intégration dans le projet de développement du Pays Carcassonnais

Dans le Schéma Local d'Organisation Touristique (SLOT) réalisé à l'échelle du Pays Carcassonnais, le projet de création d'un espace de promotion et de commercialisation des produits du terroir à Barbaira, est présenté pour avoir un effet structurant. Il présente l'intérêt de s'adresser aussi bien aux touristes en séjour qu'aux résidents du territoire, dans le cadre de pratiques de loisirs à l'année.

Ce projet s'inscrit dans une logique d'encouragement au stationnement et à l'itinérance sur le territoire. Situé dans une zone de passage, ce projet a la capacité de parvenir à fixer des populations touristiques

### ❖ Objectifs recherchés et résultats attendus

- créer une offre touristique conçue comme un mode privilégié mais non exclusif du développement économique local: homogénéiser l'offre existante et créer une dynamique de projets pour renforcer l'attraction du territoire (tourisme vert,...) et la consommation des produits locaux.
- inciter à l'installation d'entreprises et à la création d'emplois sur le territoire: appui au développement des PME.
- mettre en place un réseau fédérateur et transversal de distribution de produits agroalimentaires locaux.
- favoriser une relation directe producteur/consommateur répondant aux nouvelles habitudes de consommation des ménages : effets sur le prix et identification du produit.
- développer le commerce en ligne des produits locaux, mode d'achat dématérialisé de plus en plus privilégié par les ménages.



### DESCRIPTIF TECHNIQUE

La “Porte du Pays Carcassonnais” comprend:

- un **point d’information touristique**,
- un **restaurant aux saveurs locales**,
- un lieu de commercialisation et de promotion des produits locaux: forte imbrication des différentes composantes du projet.

La construction de l'ensemble du bâtiment est sous maîtrise d'ouvrage publique.

Le point d'information touristique sera géré sous forme de régie directe ou indirecte, alors que les deux autres espaces – restaurant et magasin – seront confiés à un gérant privé.

Cette Maison de Pays va être implanté” en **bordure de la RD 6113**, à hauteur du rond point de Barbaira : axe de circulation très fréquenté aussi bien par les habitants du département que par les touristes (entre **12 et 14 000 véhicules /jour en moyenne**).



## Les projets de Zones d'Activités de la Communauté de Communes du Haut Minervois

## Future Zone d'Activités Intercommunale de Villeneuve Minervois

**Adresse**

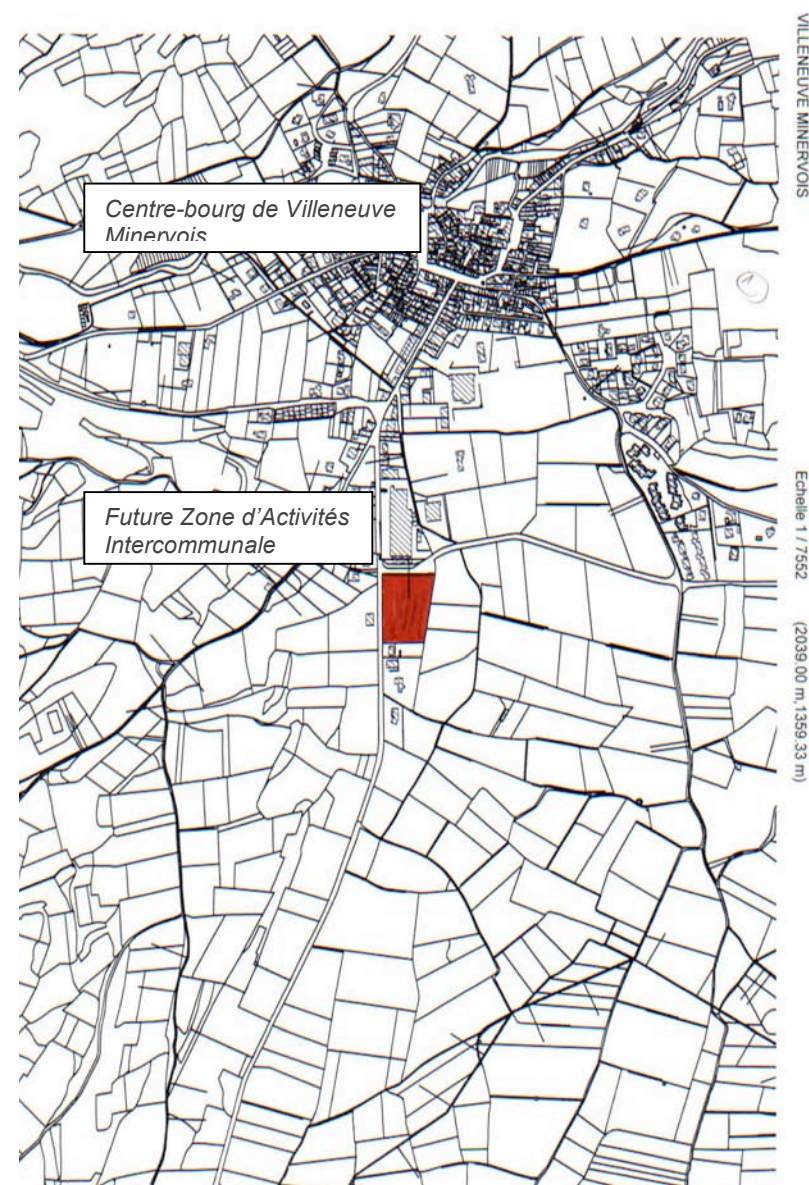
RD 289  
11 160 VILLENEUVE MINERVOIS

**Maître d'ouvrage**

Commune de VILLENEUVE MINERVOIS, mais en cours de transfert à la Communauté de Communes du Haut Minervois

**Etat d'avancement**

En projet  
Disponibilité des terrains : 2007/2008



# Schéma territorial des infrastructures économiques du Pays Carcassonnais

## THEME 1 : FICHE D'IDENTITE

### ❖ Analyse économique

Dans sa séance du 15 mai 2003, le Conseil Municipal a décidé d'acquérir une parcelle de **9 770 m<sup>2</sup>** en vue de créer une zone d'activités à **vocation artisanale**, afin :

- d'une part de répondre aux demandes pressantes des artisans de la commune
- et d'autre part de conforter le développement économique de ce secteur du Piémont de la Montagne Noire.

En effet, la création de cette zone d'activités permettra d'une part de répondre aux besoins d'extension de certaines entreprises de la commune (Sud Concept, Aude Menuiserie, ECA Lounnas, NONNAT, La pharmacie Maux,..) et d'autre part d'espérer l'implantation de nouvelles entreprises.

Par ailleurs, cela permettra de regrouper les entreprises, citées ci-dessus en un même lieu tout en les excentrant du centre-bourg.

Aujourd'hui, au stade du projet, la future zone d'activités artisanale est cours de transfert à la Communauté de Commune et sera à vocation intercommunale

### ❖ Modalités de gestion envisagées

<b>Situation juridique de la ZA</b>	Lotissements
<b>Gestionnaire</b>	Communauté de Communes puis Commune de Villeneuve quand 80 % des lots sont vendus
<b>Investissements réalisés</b>	Etudes de conception
<b>Impacts sur les finances locales</b>	Taxe Professionnelle Unique sur l'ensemble du territoire de la C.C.

## THEME 2 : ANALYSE FONCIERE ET COMMERCIALE

D'une superficie totale de **9 770 m<sup>2</sup>**, la future zone artisanale est découpée en 13 lots destinés à la vente (voir plan page suivante).

Aujourd'hui, neuf parcelles sont potentiellement réservées, sans tenir compte des demandes déjà formulées à la commune et qui deviendront fermes au démarrage des travaux (prévus au deuxième semestre 2007) :

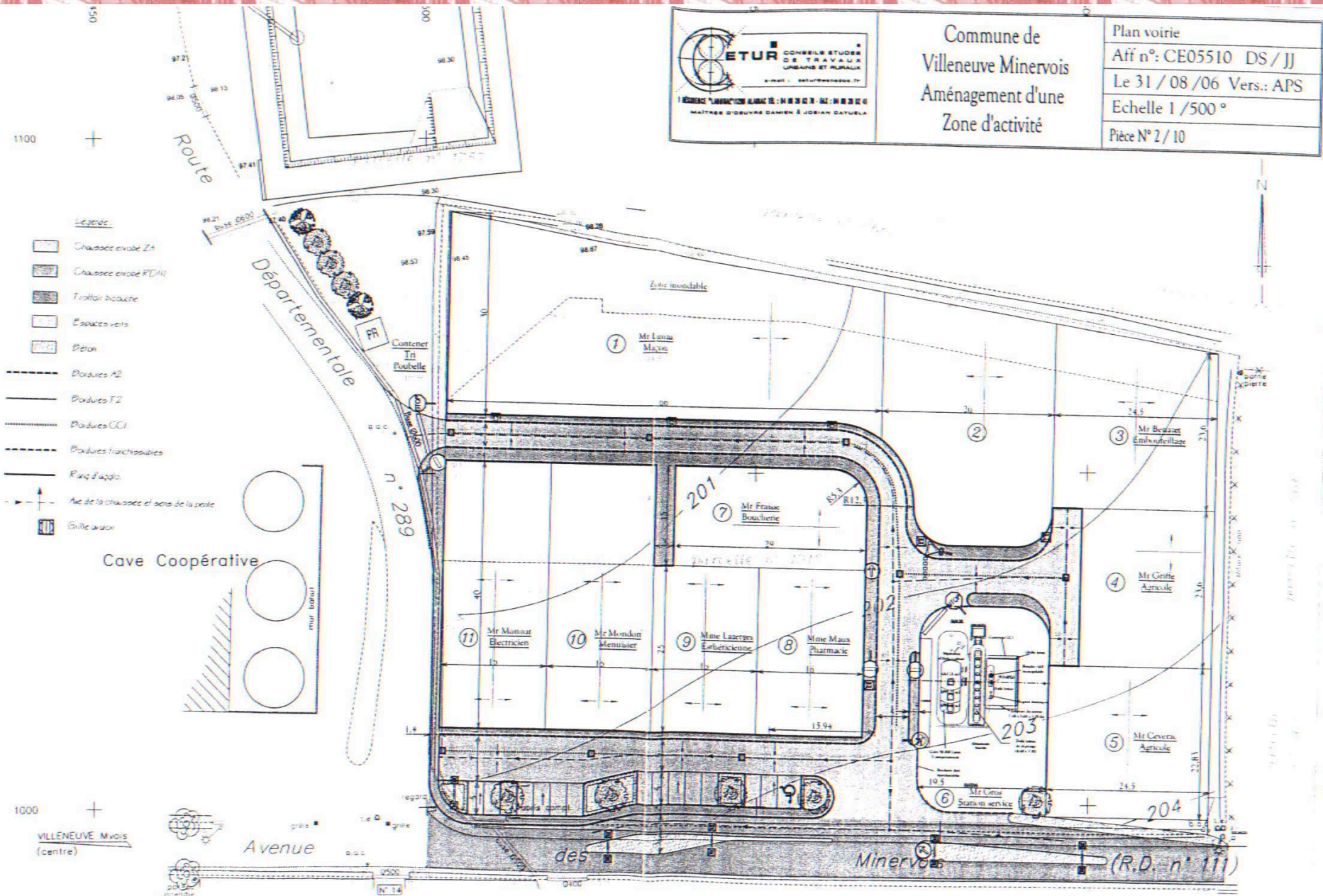
- Sud Concept, entreprise de chaudronnerie,
- Aude Menuiserie,
- ECA LOUNNAS, entreprise de construction artisanale,
- NONNAT, entreprise d'Electricité Générale,
- La pharmacie MAUX,
- une entreprise d'embouteillage,
- deux entrepôts agricoles,
- une esthéticienne.

Est également prévue l'implantation d'une station-service, par le biais de la construction d'un atelier-relais dont le dossier est porté par la Communauté de Communes.

<b>Maîtrise foncière des terrains disponibles</b>	Communauté de Communes du Haut Minervois
<b>Commercialisateur</b>	Idem + partenariat avec la CCI
<b>Modes de financement</b>	Demandes de subventions (Région, Département, FNAT) et vente des lots
<b>Activités souhaitées</b>	Activités artisanales
<b>Taille des lots à la vente</b>	Lots découpables à la demande
<b>Conditions de cession</b>	13 à 15 € H.T. / m <sup>2</sup> (terrains viabilisés)
<b>Critères d'implantation des entreprises</b>	Besoins d'extension Souhait de quitter le cœur du Village à cause des nuisances engendrées



# Schéma territorial des infrastructures économiques du Pays Carcassonnais





## THEME 3 : ACCESSIBILITE, DESSERTE ET EQUIPEMENTS

### ❖ Accessibilité

Desserte routière	RD 111/RD 289
Gare la plus proche	Carcassonne (18 km)
Aéroport le plus proche	Béziers (102 km)

### ❖ Voiries et Réseaux Divers

L'ensemble des travaux de viabilisation de la zone artisanale sera réalisé au **second semestre 2007**.

La future zone artisanale intercommunale bénéficiera :

- d'un traitement paysager des espaces publics (parking planté),
- d'une aire de stationnement publique de 14 places,
- de trottoirs piétons sur les deux côtés de la chaussée.

## Future Zone d'Activités Intercommunale de HOMPS



Adresse
Maître d'ouvrage
Etat d'avancement

RD 610 11 600 HOMPS
Communauté de Communes du Haut Minervois
En projet Disponibilité des terrains : 2009/2010

# Schéma territorial des infrastructures économiques du Pays Carcassonnais

## THEME 1 : FICHE D'IDENTITE

### ❖ Profil économique

Afin de répondre aux besoins des artisans implantés sur la commune, qui souhaitent avoir de **meilleures conditions d'implantation et de fonctionnement** pour conserver leur entreprise, mais aussi pour **conforter le développement économique du secteur**, la Commune de Homps a décidé de mettre en place une ZAD, assorti d'un droit de préemption sur des terrains situés à l'entrée du Village.

La Communauté de Communes du Haut Minervois ayant pris la compétence en matière de économique en 2005 dont notamment « l'étude, la programmation, la réalisation et la gestion de zones d'activités industrielles, commerciales et d'activités sur le territoire communautaire », elle reprend à sa charge le projet de zone d'activités de la Commune Homps.

### ❖ Modalités de gestion envisagées

Situation juridique de la ZA	ZAD + Droit de préemption
Gestionnaire	Communauté de Communes puis Commune de Homps quand 80 % des lots sont vendus
Investissements réalisés	Etude de faisabilité en cours
Impacts sur les finances locales	Taxe Professionnelle Unique sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes

## THEME 2 : ANALYSE FONCIERE ET COMMERCIALE

La zone d'activités intercommunale de Homps sera réalisée en deux tranches :

- une tranche ferme de **10 ha**,
- une tranche conditionnelle de **20 ha**.

## THEME 3 : ACCESSIBILITE, DESSERTE ET EQUIPEMENTS

La commune de Homps se situe au Nord-Est du département de l'Aude à environ 35 km de Carcassonne, 10 km de Lézignan-Corbières et 15 km de Peyriac-Minervois. Les communes limitrophes sont Azille, Pépieux, La Redorte, Olonzac (34).

La principale voie de desserte est la **RD 610**. Par ailleurs, la commune de Homps est un carrefour entre le minervois audois et le minervois héraultais, une porte d'entrée dans le territoire du Haut Minervois. De par sa situation géographique, Homps est donc sur un **axe stratégique**.

## THEME 4 : CADRE DE VIE ET CADRE DU TRAVAIL

Le centre-bourg de Homps dispose de tous les commerces et services de proximité (bars, restaurants, commerces alimentaires,...). Les services médicaux sont également présents : cabinet d'infirmières.

Par ailleurs, au niveau environnemental, la situation de Homps est privilégié : port du Canal du Midi et site de Jouarres (avec Olonzac, Azille et Pépieux).



## Future Zone d'Activités Intercommunale de Peyriac Minervoises

Adresse

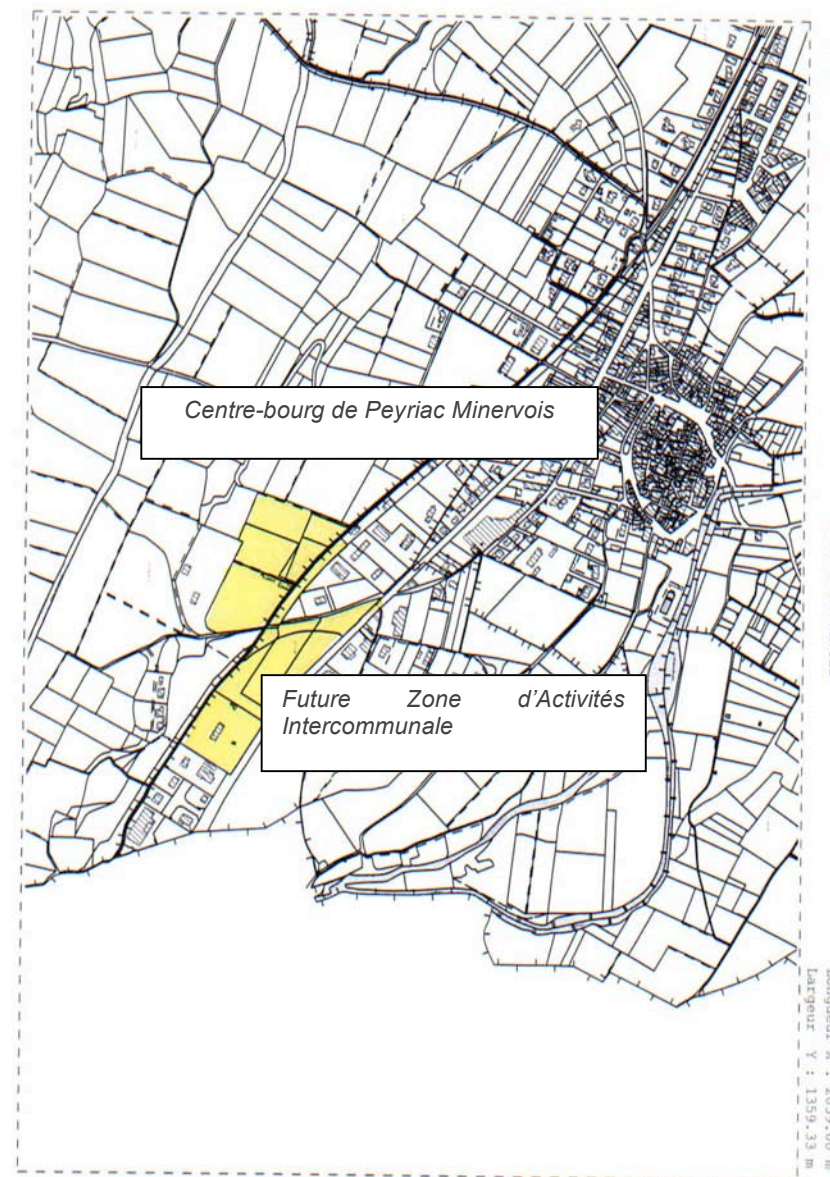
RD 11  
11 160 PEYRIAC MINERVOIS

Maître d'ouvrage

Communauté de Communes du Haut Minervoises

Etat d'avancement

En projet  
Disponibilité des terrains : 2008/2009





# Schéma territorial des infrastructures économiques du Pays Carcassonnais

## THEME 1 : FICHE D'IDENTITE

### ❖ Profil économique

Actuellement au stade de la conception (études de maîtrise d'œuvre), le projet de future Zone d'Activités Intercommunale de Peyriac Minervois permettra de **relier les communes de Peyriac Minervois et Rieux Minervois**, tout en créant une **zone économique d'influence à l'échelle de la Communauté de Communes du Haut Minervois**.

Implantée dans la continuité de l'actuelle Zone d'Activités de Peyriac Minervois (voir page ci-après), le projet de la future zone d'activités permettra à la fois de structurer, d'augmenter et de diversifier la capacité d'accueil existante sur les communes de **Peyriac Minervois et Rieux Minervois**.

A **vocation mixte**, la future zone d'activités accueillera :

- d'une part, des **équipements publics majeurs** (gendarmerie, Trésor Public, complexe de loisirs intercommunal et peut-être bureaux de la Communauté de Communes),
- d'autre part, des **locaux d'activités de nature très diversifiée** (bureaux, commerces et artisanat,...)

Par ailleurs, une réflexion est cours, en partenariat avec la CCI, pour la création d'un hôtel d'entreprises à vocation artisanale, dans le but de générer une **dynamique entrepreneuriale** sur le territoire de la Communauté de Communes.

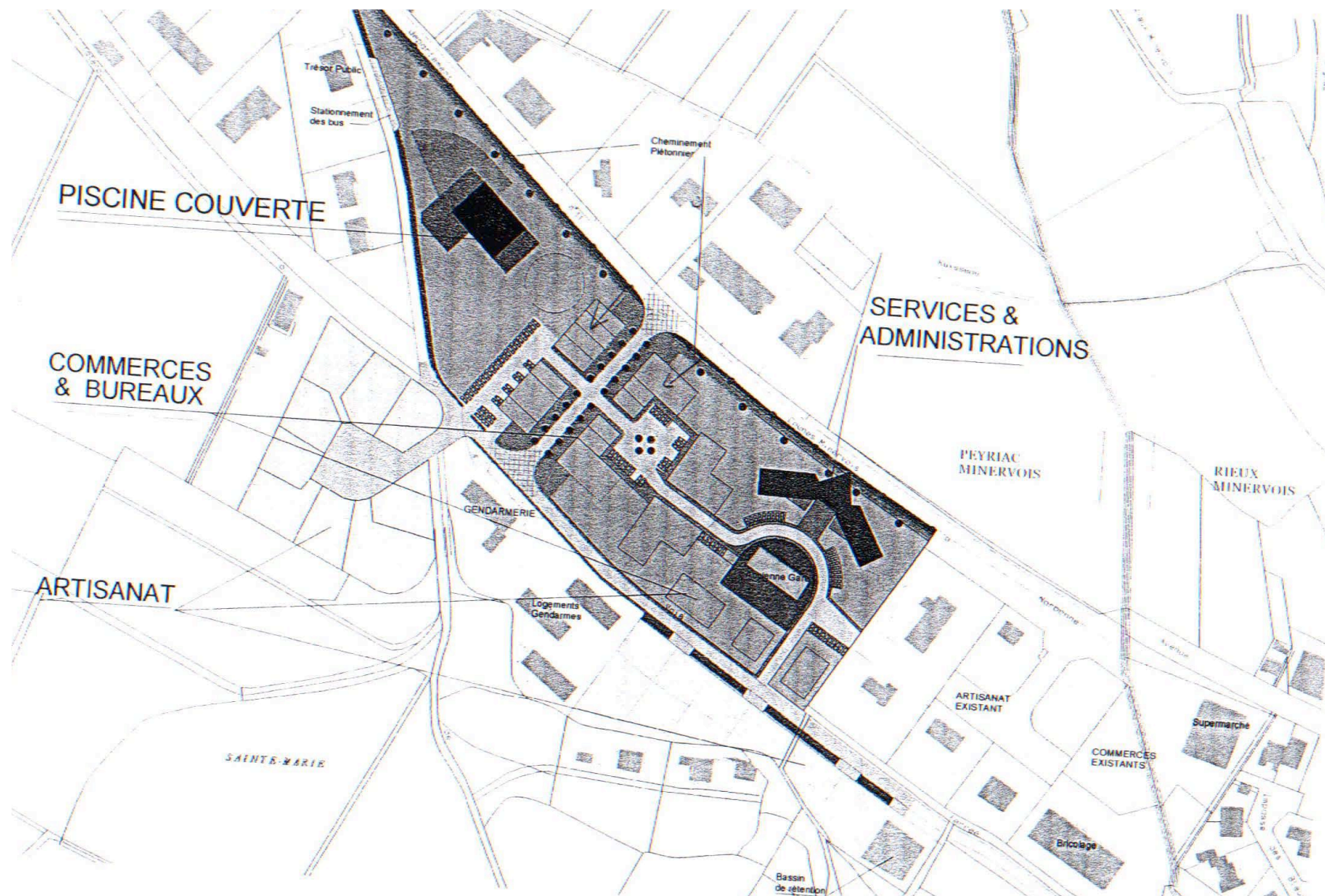
### ❖ Modalités de gestion envisagées

<b>Situation juridique de la ZA</b>	Droits de préemption urbain de la Commune de Peyriac et de la Communauté de Communes du Haut Minervois  Lotissements en zones UE* et AUe** du PLU de Peyriac Minervois
<b>Gestionnaire</b>	Communauté de Communes du Haut Minervois puis Commune de Peyriac Minervois quand 80 % des lots sont commercialisés.
<b>Investissements réalisés</b>	Etudes de conception
<b>Impacts sur les finances locales</b>	Taxe Professionnelle Unique sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes

\* la zone UE est réservée à l'implantation des activités artisanales, industrielles et commerciales. Elle peut accueillir également des équipements et les installations classées et les bâtiments d'exploitation liées à l'activité de la zone (Source : révision du PLU de Peyriac Minervois, février 2006).

\*\* la zone AUe est destinée à recevoir des activités et des équipements (Source : révision du PLU de Peyriac Minervois, février 2006).

## Schéma territorial des infrastructures économiques du Pays Carcassonnais



Plan d'aménagement de la future Zone d'Activités Intercommunale de Peyriac Minervois

# Schéma territorial des infrastructures économiques du Pays Carcassonnais

## THEME 2 : ANALYSE FONCIERE ET COMMERCIALE

### ❖ Capacité foncière

D'une superficie totale de **6 ha**, la future zone d'activités intercommunale sera aménagée en deux tranches successives :

- Une première tranche (en jaune sur la carte ci-dessous) de **2,3 ha environ** dont l'acquisition foncière a été réalisée en 2006 et dont les travaux de viabilisation seront réalisés en 2008.
- Une deuxième tranche (en vert sur la carte ci-dessous) sur la surface restante dont l'échéance d'aménagement n'est pas encore définie.



### ❖ Stratégie de commercialisation

Aujourd'hui, aucune démarche de prospection commerciale n'a encore été menée pour la commercialisation de la zone d'activités.

Toutefois, plusieurs demandes d'implantation, principalement pour des locaux commerciaux de taille importante (environ 5 000 m<sup>2</sup>), sont déjà recensées. (Casino, Aldi, Intermarché, Netto,...).

<b>Maîtrise foncière des terrains disponibles</b>	Commune de Peyriac Minervois Communauté de Communes du Haut Minervois
<b>Commercialisateur</b>	Communauté de Communes du Haut Minervois
<b>Modes de financement</b>	Subventions et vente des lots
<b>Activités souhaitées</b>	Commerces essentiellement afin d'éviter l'évasion commerciale vers Carcassonne, services et artisanat
<b>Taille des lots à la vente</b>	600 à 8 500 m <sup>2</sup> environ
<b>Critères d'implantation des entreprises</b>	Axe de circulation stratégique entre Carcassonne, Narbonne et Béziers  Dynamisme économique de la Commune de Rieux Minervois
<b>Concurrence</b>	ZA de Carcassonne.



# Schéma territorial des infrastructures économiques du Pays Carcassonnais

## THEME 3 : ACCESSIBILITE, DESSERTE ET EQUIPEMENTS

### ❖ Accessibilité

Desserte routière	RD 11 / RD 55
Gare la plus proche	Carcassonne (24 km)
Aéroport le plus proche	Béziers (59 km)
Desserte en TC	1 arrêt de bus est prévu sur la zone d'activités.

### ❖ Voiries et Réseaux Divers

Les travaux de viabilisation de la première phase de la zone d'activités seront réalisés durant l'année 2008.

Eau potable	Raccordement au réseau public existant
Assainissement	Eaux usées : raccordement au réseau public d'assainissement Eaux pluviales : raccordement au collecteur public d'eaux pluviales  Mise en place possible d'un dispositif d'assainissement autonome pour les terrains supérieurs à 1 500 m <sup>2</sup> .
Electricité	Raccordement souterrain au réseau de distribution publique
Téléphone	Raccordement souterrain au réseau de distribution publique
Stationnement	1 place de stationnement pour 80 m <sup>2</sup> SHO N 1 place de stationnement pour 200 m <sup>2</sup> SHON (bâtiment de stockage)

## THEME 4 : CADRE DE VIE ET CADRE DU TRAVAIL

### ❖ Aménagement paysager

Dans le cadre du projet d'aménagement de la future zone d'activités, un effort **particulier sera apporté au traitement paysager et aux modes de transports alternatifs** (arrêt de bus, cheminements piétons,...).

### ❖ Services aux entreprises et services collectifs

La future Zone d'Activités est située à la limite de la Commune de Rieux Minervois, elle bénéficiera donc du réseau d'activités économiques dynamique de cette dernière (restauration, banques, assurances, commerces, services aux entreprises,...)

### ❖ Gestion des déchets

La commune de Peyriac bénéficie des services de ramassage des déchets de la déchetterie intercommunale située sur la commune de Caunes Minervois.

Une redevance spécifique a été mise en place pour le ramassage des déchets des entreprises.





## Les projets de Zones d'Activités de la Communauté de Communes de la Malepère



# Schéma territorial des infrastructures économiques du Pays Carcassonnais

## THEME 1 : FICHE D'IDENTITE

### ❖ Profil économique

C'est l'implantation récente de deux entreprises (un maçon et une entreprise d'élagage) à proximité de la coopérative viticole « Le Malepère » qui a impulsé la création d'une Zone Artisanale intercommunale au Nord-Ouest de la commune d'Arzens.

### ❖ Modalités de gestion envisagées

#### Situation juridique de la ZA

Zone 1 AUe dans le PLU d'Arzens en cours d'élaboration  
Création probable d'une ZAC

#### Gestionnaire/Aménageur

Communauté de Communes de la Malepère

#### Impacts sur les finances locales

Taxe professionnelle communale



*Les locaux de l'artisan maçon en cours de construction*

## THEME 2 : ANALYSE FONCIERE ET COMMERCIALE

D'une superficie totale de **4 ha environ**, la future zone d'activités intercommunale sera exclusivement réservée à l'implantation d'activités artisanales.

#### Maîtrise foncière des terrains disponibles

Commune d'Arzens

#### Commercialisateur

Idem

#### Activités souhaitées

Activités artisanales

#### Taille des lots à la vente

Découpables à la demande

#### Critères d'implantation des entreprises

Taxe professionnelle peu élevée  
Proximité de l'A 61

#### Concurrence

ZAE de Carcassonne et Castelnaudary



*L'entreprise d'élagage*

# Schéma territorial des infrastructures économiques du Pays Carcassonnais

## THEME 3 : ACCESSIBILITE, DESSERTE ET EQUIPEMENTS

### ❖ Accessibilité

Desserte routière	Carrefour entre la RD 911, la RD 211 et la RD 38  Proximité de la RD 119 et l'A 61.
Gare la plus proche	Carcassonne (14 km)
Aéroport le plus proche	Toulouse (85 km)

### ❖ Voiries et Réseaux Divers

L'ensemble des travaux de viabilisation de la zone artisanale sera réalisé dans les deux années à venir.

Il est prévu la mise en place d'un syndicat intercommunal pour l'utilisation de l'eau de la rivière pour l'adduction en eau potable de la commune d'Arzens et notamment de la future Zone Artisanale.

## THEME 4 : CADRE DE VIE ET CADRE DU TRAVAIL

Le centre-bourg d'Arzens dispose d'un certain nombre de commerces de proximité et de services à la personne (services médicaux essentiellement).

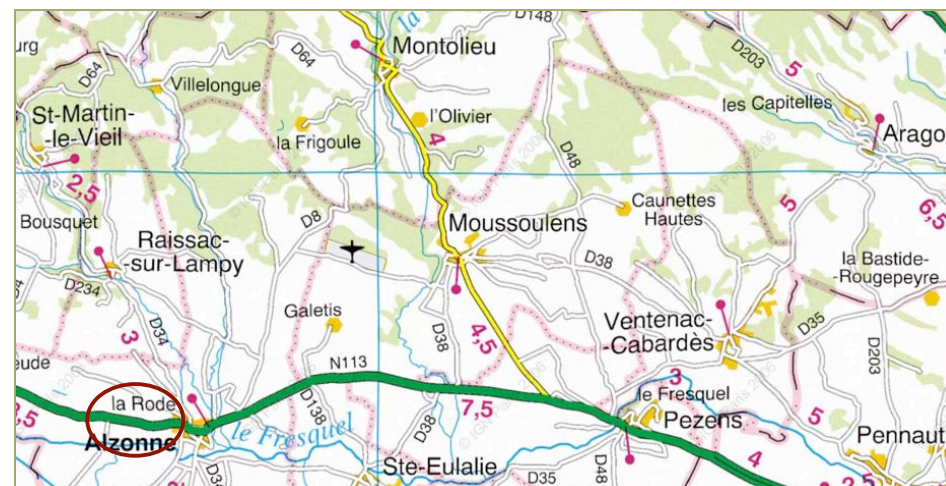
Il est à noter que la cave viticole « Le Malepère » est la deuxième en France, en terme de capacité.





## Les projets de Zones d'Activités de la Communauté de Communes du Cabardès au Canal du Midi

## Futures Zones Artisanales communale et intercommunale d'Alzonne



Localisation de la future Zones Artisanales Communale et Intercommunale sur le territoire de la Communauté de Communes du Cabardès au Canal du Midi

Adresse	RD 6113 11 170 ALZONNE
Maître d'ouvrage	Commune d'Alzonne Communauté de Communes du Cabardès au Canal du Midi
Etat d'avancement	En création Disponibilité des terrains : 2009/2010

# Schéma territorial des infrastructures économiques du Pays Carcassonnais

## THEME 1 : FICHE D'IDENTITE

### ❖ Profil économique

A vocation **artisanale**, les futures Zones d'Activités Communale et Intercommunale d'Alzonne seront développées dans la continuité du regroupement d'entreprises existant à l'entrée Ouest de la Commune (zone Ue du PLU d'Alzonne en cours d'élaboration) et qui regroupe aujourd'hui :

- une entreprise de charcuterie (transformation) en cours de construction,
- un transporteur,
- un artisan carreleur.

L'objectif de ces zones d'activités, est de créer une **forte vitrine économique et commerciale** sur la RD 6113, tout en permettant aux artisans locaux de trouver des locaux adaptés et de bénéficier de l'« effet de passage » de la RD 6113.

### ❖ Modalités de gestion envisagées

Situation juridique de la ZA

ZA communale : zones AUe1 et AUe0 du PLU d'Alzonne en cours d'élaboration

ZA intercommunale : zone AUe2 du PLU d'Alzonne en cours d'élaboration

Gestionnaire/Aménageur

Commune d'Alzonne et Communauté de Communes du Cabardès au Canal du Midi

Impacts sur les finances locales

A priori, taxe professionnelle communale



*La charcuterie en construction*



*Le transporteur*



# Schéma territorial des infrastructures économiques du Pays Carcassonnais

## THEME 2 : ANALYSE FONCIERE ET COMMERCIALE

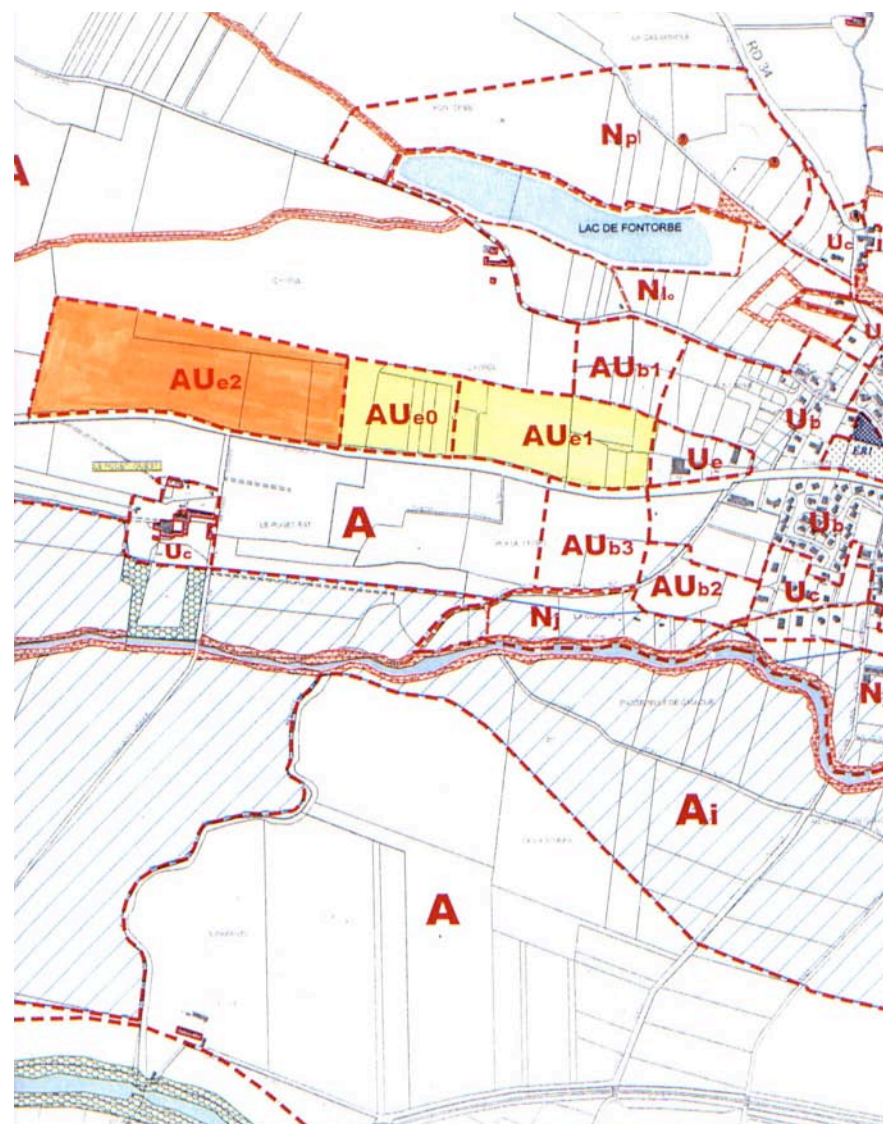
### ❖ Capacité foncière

D'une superficie totale de **9,5 ha**, la future Zone Artisanale Communale (en jaune sur le plan ci-contre) sera aménagée en deux phases successives : une première phase de **6 ha** et une seconde phase de **3,5 ha**

En ce qui concerne la Zone Artisanale Intercommunale (en orange sur le plan ci-contre), elle sera développée sur une surface totale de **10 ha**.

### ❖ Stratégie de commercialisation

Si la commercialisation des terrains n'est pas encore commencée, la Commune d'Alzonne refuse actuellement un certain nombre de demandes d'implantation (essentiellement des artisans et des commerçants) sur le territoire de la Commune, le long de la RD 6113.



Localisation des futures Zones Artisanales dans le PLU d'Alzonne en cours d'élaboration

### Maîtrise foncière des terrains disponibles

Zones AUe1 et AUe0 : maîtrise foncière de la commune d'Alzonne

Zone AUe2 : terrains en cours d'acquisition

### Commercialisateur

Idem

### Modes de financement

Subventions et vente des lots

### Activités souhaitées

Activités artisanales

### Taille des lots à la vente

Découpables à la demande avec une taille minimale de 1 200 à 1 500 m<sup>2</sup>.

### Critères d'implantation des entreprises

Artisans locaux souhaitant agrandir et/ou moderniser leurs installations  
 Accessibilité routière (RN 113 / A 61)  
 « Effet de passage » de la RN 113  
 Prix des terrains accessibles par rapport aux parcs d'activités de Carcassonne  
 Parcs d'activités de Carcassonne

### Concurrence



# Schéma territorial des infrastructures économiques du Pays Carcassonnais

## THEME 3 : ACCESSIBILITE, DESSERTE ET EQUIPEMENTS

### ❖ Accessibilité

Desserte routière	RD 6113 / RD 34 Proximité de l'A61
Gare la plus proche	Carcassonne (18 km)
Aéroport le plus proche	Toulouse (80 km)
Desserte en TC	1 arrêt de bus à l'entrée de la future zone.

Il est à noter, qu'à l'entrée Nord de la Ville, la RD 34 va être déviée vers l'ouest et être raccordée à la RN 113 par un giratoire situé à l'entrée de la future Zone d'Activités communale.

### ❖ Voiries et réseaux Divers

La première tranche de la future zone artisanale communale (zone 1AUe1) est déjà viabilisée (raccordement aux réseaux existants).

En revanche, la deuxième tranche (zone 1AUe0) et la future zone intercommunale (zone 1AUe2) nécessitent des travaux de viabilisation complets.

## THEME 4 : CADRE DE VIE ET CADRE DU TRAVAIL

### ❖ Aménagement paysager

Organisées le long d'une voirie en impasse, parallèle à la RD 6113 et directement accessibles depuis la RD 34 (dans son nouveau tracé), les futures Zones Artisanales bénéficieront d'un **traitement paysager qualitatif** (haies, plantations d'alignement,...).

### ❖ Services aux entreprises et services collectifs

Sur le territoire de la Communauté de Communes, Alzonne regroupe la majorité des commerces et services à la personne (banques, assurances, ...).

Par ailleurs, de nombreux projets de logements sont actuellement en cours de réalisation sur le territoire de la Commune et les équipements publics existants disposent d'une capacité d'accueil résiduelle importante (stade, équipements scolaires et culturels).

Enfin, il est à noter la présence, sur le territoire communal, du pôle agricole BONANZA (coopérative agricole et unités de recherche expérimentale variétale), spécialisé dans la filière « maïs » et qui souhaite développer la filière « Blé dur » sur le territoire (installation d'une grosse unité de stockage). Des synergies pourraient être recherchées avec les futures zones artisanales.

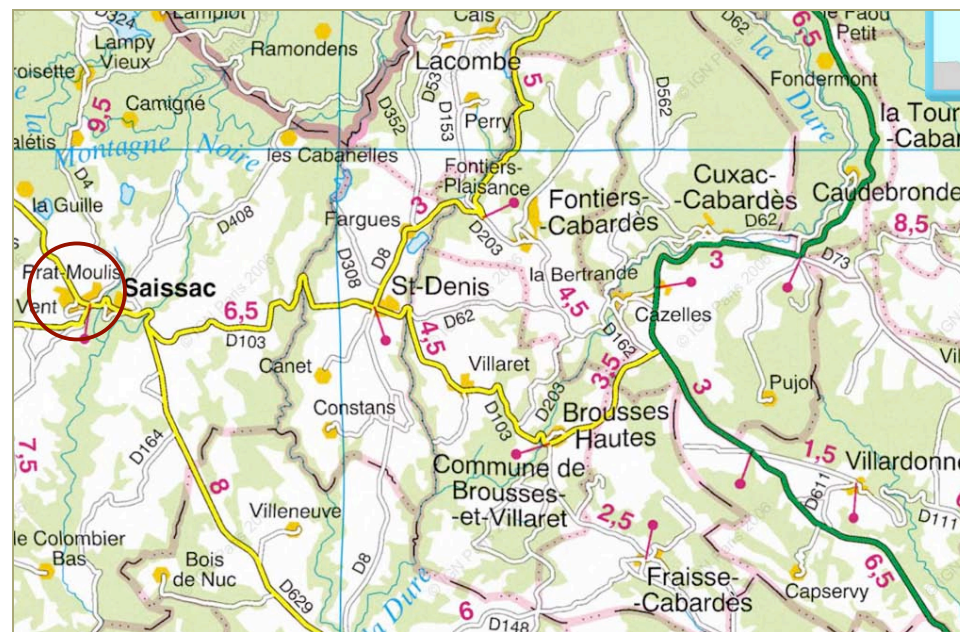
### ❖ Gestion des déchets

La commune d'Alzonne dispose, sur son territoire, d'un centre de traitement et de transfert des ordures ménagères (niveau départemental).



## **Les projets de Zones d'Activités de la Communauté de Communes du Cabardès Montagne Noire**

## Zone Artisanale LA BOURDETTE



Localisation de la Zone Artisanale La Bourdette sur le territoire de la C.C. du Cabardès Montage Noire

Adresse

11 310 SAISSAC

Maître d'ouvrage

Commune de Saissac

Etat d'avancement

En création

# Schéma territorial des infrastructures économiques du Pays Carcassonnais

## THEME 1 : FICHE D'IDENTITE

### ❖ Dynamique économique

Créée en novembre 1988, la Zone d'Activités *La Bourdette* est une **Zone Artisanale** regroupant aujourd'hui cinq entreprises dans le domaine du bâtiment (maçonnerie, carrelage, plomberie, électricité,...) :

### ❖ Modalités de gestion

Situation juridique de la ZA

Zone Artisanale

Gestionnaire/Aménageur

Commune de Saissac

Impacts sur les finances locales

Augmentation de la taxe professionnelle en raison de l'implantation de nouvelles entreprises



*La seule entreprise identifiable de la Zone Artisanale*



*Maisons d'habitation et /ou entreprises ?*





# Schéma territorial des infrastructures économiques du Pays Carcassonnais

## THEME 3 : ACCESSIBILITE, DESSERTE ET EQUIPEMENTS

### ❖ Accessibilité

Desserte routière	RD 629 et RD 103
Gare la plus proche	Carcassonne (26 km)
Aéroport le plus proche	Toulouse (83 km)
Desserte en TC	1 ligne de bus au village

### ❖ Voirie interne et stationnement

La zone artisanale *la Bourdette* est desservie par voirie interne neuve, largement dimensionnée et dispose d'un parking public à l'intention des visiteurs de la zone.

### ❖ Signalétique interne et externe

Hormis le panneau indiquant l'entrée de la zone, aucune signalétique n'indique la Zone Artisanale ni les entreprises présentes.

### ❖ Réseaux divers

Eau potable	Oui avec un débit satisfaisant
Electricité	Oui
Gaz	Non
Télécom	ADSL
Assainissement	Réseau séparatif Station d'épuration à 2 km
Mobilier urbain	Oui, de bonne qualité.



Le panneau indiquant l'entrée de la Zone Artisanale



La voirie interne et le parking de la zone

## THEME 4 : CADRE DE VIE ET CADRE DU TRAVAIL

### ❖ Aménagement paysager

Les espaces verts de la ZA *La Bourdette* sont entretenus par les différents propriétaires de la Zone Artisanale.

Cette dernière bénéficie d'une image qualitative. même si la présence maisons au sein-même de la zone lui confère un **aspect très hétéroclite**.

### ❖ Services aux entreprises et services collectifs

La Zone Artisanale *La Bourdette* bénéficie d'un certain nombre de services à destination des entreprises et des salariés à proximité immédiate :

- Service de reprographie,
- La Poste,
- Salle de réunion,
- Restauration et commerces,
- Equipements sportifs,
- Crèche/Halte garderie.

### ❖ Gestion des déchets

Mode d'élimination des déchets	Ramassage des encombrants une fois par semaine Ramassage des ordures ménagères deux fois par semaine
Pratique du tri sélectif	Oui
Projets	Création d'une déchetterie à proximité

**Synthèse :**

**Esquisse de hiérarchisation des Zones d'Activités en projet**



## Schéma territorial des infrastructures économiques du Pays Carcassonnais

L'un des principaux objectifs du Schéma Territorial des Infrastructures Economiques du Pays Carcassonnais est **de définir et qualifier les potentialités, existantes ou en création** sur le territoire du Pays Carcassonnais et préciser les conditions d'attractivité de celles-ci.

Dans ce but, une **hiérarchisation des Zones d'Activités** en création/projet selon leur importance pour le développement économique du Pays Carcassonnais peut être opérée. Ainsi, au regard de l'analyse réalisée, ci-avant, émergent deux catégories de projets de zones d'activités :

- **Les zones d'activités majeures pour le développement économique du Pays Carcassonnais :**

- Accès et desserte optimales,
- Image valorisante,
- Positionnement spécifique,
- Aménagement paysager de qualité,
- Portage communautaire,

- **Les zones d'activités à enjeu stratégique pour l'équilibre du territoire communautaire et communal :**

- Zones d'intérêt local dans des secteurs où la revitalisation économique est indispensable.
- Zones pour assurer le maintien de l'économie résidentielle et le maillage entre les bourgs centres.

La détermination des zones d'activités majeures peut s'effectuer à partir des critères suivants, eux aussi, issus de l'analyse réalisée précédemment :

- **Capacité à attirer ou à relocaliser des unités de taille significative, ayant un effet structurant sur le tissu économique du Pays Carcassonnais :**

- Localisation et accessibilité : accessibilité directe depuis une RD/RN et/ou proximité d'un échangeur autoroutier,
- Mise en scène possible au travers d'un « effet vitrine »,
- Taille permettant d'agréger une masse critique d'entreprises et d'emplois,
- Qualité de l'aménagement de la zone et des services proposés,
- Affirmation d'une spécialité.

- **Effet structurant concernant un aménagement équilibré du territoire, au regard des secteurs d'habitat et d'emplois,**

- **Fédération et engagement effectifs des structures de coopération concernées (CCI, Communauté de Communes, Pays Carcassonnais,...) relativement à la priorité à accorder au projet.**

La classification opérée à partir de des critères présentés ci-dessus est synthétisée dans le tableau, page suivante.

### Remarque :

La classification opérée tient seulement compte des zones d'activités en création et en projet et ne concerne pas les emprises foncières réservées pour le développement, à plus long terme, de zones d'activités.

Toutefois, parmi ces dernières, deux réserves foncières représentent dès aujourd'hui un intérêt majeur, de par leur taille, leur localisation et la veille foncière attentive dont elles font l'objet :

- La **réserve foncière de 7 ha** située au nord de la future Zone d'Activités intercommunale de Conques sur Orbiel.
- La **réserve foncière de 30 ha** située à l'ouest de la Commune de Homps.

# Schéma territorial des infrastructures économiques du Pays Carcassonnais

COMMUNAUTE DE COMMUNES	ZONE D'ACTIVITES	LOCALISATION/ACCESSIBILITE	SURFACE TOTALE	VOCATION	TRAITEMENT PAYSAGER	SERVICES PROPOSES	PORTEUR DE PROJET
------------------------	------------------	----------------------------	----------------	----------	---------------------	-------------------	-------------------

## ZONES D'ACTIVITES MAJEURES

<b>C.C. du Minervois au Cabardès</b>	ZA Intercommunale de <i>Coste Galiane</i> (CONQUES SUR ORBIEL)	RD 901 et RD 35 Proximité de l'A 61	2,7 ha	Artisanale	Unité paysagère et architecturale imposée	Association des entreprises Pôle multi-services	C.C.
<b>C.C. Piémont d'Alaric</b>	ZAE Intercommunale de CAPENDU	RD 6113 Proximité de l'A 61 Aménagement d'un rond-point d'accès	12 ha	Artisanale Commerciale	ZA HQE  Unité paysagère et architecturale imposée	Services aux entreprises	C.C.
	Pôle Santé de CAPENDU	RD 6113 Proximité de l'A 61	?	Médicale			C.C.
<b>C.C. du Haut Minervois</b>	ZA Intercommunale de PEYRIAC MINERVOIS	RD 11	6 ha	Mixte	Traitement paysager des espaces publics		C.C.
<b>C.C. du Cabardès au Canal du Midi</b>	ZA communale et intercommunale d'ALZONNE	RD 6113/RD 34 Proximité de l'A61	20 ha	Artisanale	Traitement paysager des espaces publics		C.C. et ALZONNE

## ZONES D'ACTIVITES A ENJEU STRATEGIQUE LOCAL OU COMMUNAUTAIRE

<b>C.C. Piémont d'Alaric</b>	<i>La Porte du pays Carcassonnais</i> de BARBAIRA	RD 6113 Proximité de l'A 61	?	Touristique Commerciale	Parc paysager		C.C.
<b>C.C. du Haut Minervois</b>	ZA Intercommunale de VILLENEUVE MINERVOIS	RD 111/RD112	1 ha	Artisanale	Traitement paysager des espaces publics		C.C.
<b>C.C. de la Malepère</b>	ZA Intercommunale d'ARZENS	RD 38 Proximité de la RD 119 et de l'A61	4 ha	Artisanale			C.C.
<b>C.C. du Cabardès Montagne Noire</b>	<i>ZA la Bourdette</i> (SAISSAC)	RD 629 et RD 103	2,5 ha	Artisanale			SAISSAC